

VARIÉTÉS.

Un peintre ayant à représenter le passage de la mer Rouge, ne peignit que la mer. On lui demanda: —Où sont les Egyptiens? —Ils sont noyés. —Mais où sont les Hébreux? —Ils ont passé.

...Chaque année, à l'époque de Salon, Marcel envoyait son tableau à l'examen du jury. Seulement, pour dérouter les examinateurs et tâcher de les faire faillir dans le parti pris d'exclusion qu'ils paraissaient avoir contre le Passage de la mer Rouge, Marcel, sans rien déranger à la composition générale, modifiait quelque détail et changeait le titre de son tableau.

Ainsi, une fois, il arriva devant le jury sous le nom de Passage du Rubicon; mais Pharaon, mal déguisé sous le manteau de César, fut reconnu et repoussé avec tous les honneurs qui lui étaient dus.

L'année suivante, Marcel jeta sur un des plans de sa toile une couche de blanc simulant la neige, planta un sapin dans un coin, et, habillant un Egyptien en grenadier de la garde impériale, baptisa son tableau: Passage de la Beresina.

Le jury ne fut point dupe de cette nouvelle ruse. Il reconnut parfaitement la toile obstinée, surtout à un grand diable de cheval multicolore qui se cabrait au bout d'une vague de la mer Rouge. Les juges n'eurent pas assez de boules noires pour refuser le Passage de la Beresina.

—Très-bien, dit Marcel, je m'y attendais. L'année prochaine, je le renverrai sous le titre: Passage des Panoramas!

Comment lutter contre la précision du garde champêtre qui vient, devant la police correctionnelle, déposer sur un vol de légumes imputé à Roger, dit Godard? Cette précision ne s'est pas révélée tout d'abord; la déposition avait même un certain vague; qu'on en juge:

"Le prévenu était en possession de deux artichauts illégaux, et comme je l'avais aperçu la veille des susnommés, emportant des oignons clandestins que je le supposais avoir dérobés par le vol, je le conduisis chez monsieur le maire, auquel il reconnut la révélation d'avoir volé des carottes, que je lui ai saisis, les oignons comme pièce à conviction."

Voyant l'incertitude jetée dans les esprits par cette déposition, Roger saisit l'occasion d'accabler le garde champêtre: "Ce vieux fonctionnaire, dit-il, ne sait même pas lui-même ce qu'il m'accuse; car, Messieurs, qu'est-ce que j'ai volé? c'est-y des artichauts, des oignons ou des carottes? Qu'il le dise, qu'il le dise."

LE GARDE CHAMPÊTRE.—Du moment que le délinquant consigne ma déclaration officielle, je vais préciser dans les circonstances particulières du fait et cause qui amène le délit. Etant en tournée et me trouvant sur la route départementale. No. 17, je vis le délinquant possesseur de deux têtes d'artichauts; ayant reconnu que le délinquant était un voleur d'habitude des végétations d'autrui, pour l'avoir remarqué la veille en détention d'oignons suspects, je lui ai questionné sur les deux têtes comme il suit: Demande: Je vous ai vu sortir d'une pièce de terre ensemencée en oignons du nommé Flandrin Pierre, avec un panier rempli d'oignons? —Réponse: Oui, monsieur Garnaux, c'est vrai.—Demande: Etes-vous son domestique ou son serviteur à son service? —Réponse: Oui, monsieur Garnaux, je suis son domestique.—Demande: C'est faux.—Réponse: Vous en êtes un autre.—Demande: Aujourd'hui, je vous retrouve dans le même cas semblable, seulement c'est des artichauts.

LE PRÉSIDENT.—Enfin, il a avoué! LE GARDE CHAMPÊTRE.—Oui, monsieur, et va voulu même corrompe mes fonctions en achetant ma confiance.—Réponse: Monsieur Garnaux, c'est vrai, je vous ai menti; j'ai volé des artichauts au détriment du sieur Flandrin, et le panier d'oignons.—Demande: Suivez-moi chez le maire.—Réponse: Monsieur Garnaux, pardonnez-moi, je vous donne ce que je possède sur ma personne, environ 3 ou 4 fr; j'ai déjà été puni pour avoir battu un gendarme, je me trouve dans une mauvaise position.

LE PRÉSIDENT.—En voilà assez; qu'avez-vous à dire, Roger?

ROGER.—Je fais abnégation des oignons: c'est vrai, j'en ai ramassé quelques-uns, vu qu'on les laissait perdre; mais pour les artichauts et les carottes, je les refuse, je n'en étais pas réduit là. Dieu merci! je les avais achetés pour mon déjeuner; pour ce qui est d'acheter la conscience et corrompre le devoir de ce vieux fonctionnaire, je ne suis pas susceptible d'être capable de ces choses-là.

Le tribunal le condamne à six mois de prison; Roger se met à pleurer;—il a peut-être gardé un oignon!

Deux fermiers conversant sur les belles apparences de la saison, l'un dit:

—Si ces pluies chaudes-là continuent, tout va sortir de terre.

—Ah! que me dites-vous là! s'écria l'autre, moi qui ai deux femmes dans le cimetière!

DÉFENSE DE PARIS.

MONTREAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fournaies chez

GEORGE YON, FERBLANTIER ET PLOMBIER, No. 241, — RUE ST. LAURENT, — No. 241 2me porte de la rue Ste. Catherine.

Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles Soudés, Seaux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison. 43-tf



J. H. WALKER, GRAVEUR SUR BOIS, NO. 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Je n'emploie pas de solliciteurs. 41 d

E. POITRAS,

FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES DE TOUTES SORTES.

65, RUE ST. JOSEPH, (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaies à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fournaies de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18s

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRS ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal. 4 mai 1870. 18s

GRANDE VENTE DE HARDES FAITES.

- 650 PARDESSUS. 400 PEA JACKETS. 1,000 PAIRES PANTALONS. 800 VESTES. 800 CHEMISES CASIMIR. 1,000 PAIRES CALEÇONS. Etc., Etc., Etc.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir. A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. REGIS DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 40-6m.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et endossées "Soumission pour Travaux dans un Port de Lac," seront reçues à ce Bureau jusqu'à JEUDI le 24e Novembre prochain, pour améliorations aux places où-dessous mentionnées:

- A L'ILE CHANTRY, LAC HURON, la construction d'un Brise-Glace et d'un Phare de Cris Work. A GODERICH, LAC HURON, le Nettoyement et les Travaux nécessaires pour faire une nouvelle entrée du Canal dans le port et l'élargissement du Bassin intérieur. A RONDEAU, LAC ERIE, l'élargissement du Canal, le creusement d'une partie du Bassin et la construction de Jetées à l'entrée, &c.

Les plans et devis de ces divers ouvrages peuvent être vus à ce Bureau ou au Bureau de Douanes, Goderich, le et après Lundi, le 7me jour de Novembre prochain, où on peut se procurer des formes de soumissions imprimées.

Les soumissions peuvent être envoyées pour les travaux séparément ou toutes ensemble; mais en tous cas elles doivent être en parfait accord avec les formulaires imprimés. Les signatures de deux personnes solvables, résidant dans la Puissance et qui voudront se porter garants pour la due exécution du contrat, devront être apposées à chaque soumission. Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 5 Octobre 1870. 41d.

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)

Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médicines Patentées, Brayers, Epouges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Saupes, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN, 21s

LE MEILLEUR

ASSORTIMENT DE POELES SE TROUVE AU

No. 529 RUE CRAIG,

Entr'autres, "L'ORIENTAL"

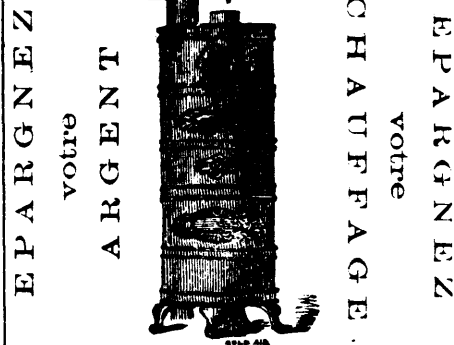
qui a fait ses preuves,

Et le "STEWART"

poêle à cuisine, pour le bois et pour charbon, qui à pris le 1er prix à l'exposition 1870. On trouvera aussi tout ce qu'il faut pour réparer les anciens poêles.

MEILLEUR ET CIE, 526 RUE CRAIG, MONTREAL.

40-m



LES soussignés appellent respectueusement l'attention du public au fait suivant;—qu'en se servant de

NORTH'S PATENT HEATER, que l'on peut appliquer à toute espèce de poêle, en à charbon ou à bois, on effectue une épargne de presque CINQUANTE POUR CENT EN CHAUFFAGE,

Pendant trois ans passés plus de 300 ont été en usage à Montréal et le voisinage, et en tous cas ils ont donné la plus complète satisfaction.

On peut les attacher aux poêles de cuisine sans aucun obstacle à ses opérations.

On peut obtenir des renseignements chez les suivants:—M. M. Ferrier et Cie., Quincailleurs; J. A. Mathewson, Ecr., Epicier en gros; J. Torrance, jr., Ecr. do. F. E. Grafton, Eqq., papetier; les administrateurs de l'Eglise méthodiste, Rue LaGauchetière; les administrateurs de l'Eglise Baptiste, Pointe St. Charles; les Sœurs Grises; les Sœurs de la Congrégation, Rues Craig et Visitation; et autres.

EGAN et BRO. FERBLANTIER ET PLOMBIER, ETC. LES SEULS FABRICANTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC. No. 20 RUE ST. ANTOINE

N. B. Agence pour le système patenté Warner pour le chauffage et la ventilation des édifices. Des hommes compétents montent les poêles au plus court délai.

On demande des agents dans chaque ville et village du Bas-Canada. Des hommes capables peuvent gagner de dix à quinze piastres par jour. 30s

MAISON FONDEE EN 1842.

J. B. ROLLAND ET FILS.

LIBRAIRES EDITEURS

ET IMPORTATEURS D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET ALLEMANDS.

Spécialités d'articles employés dans les maisons Religieuses, Séminaires, Lycées, Collèges, Pensions et Ecoles. Livres de Comptes et Registres fabriqués avec papier de première qualité et reliés avec solidité.

CARTES A JOUER ET LAPESSERIES. Les personnes qui ne sont pas dans l'habitude d'acheter à notre librairie et par conséquent ne connaissent pas tous les avantages, que nos nombreuses pratiques trouvent à notre Etablissement, voudront bien consulter nos listes de prix, ou de nous faire visite avant d'aller acheter ailleurs.

J. B. ROLLAND ET FILS, MONTREAL, RUE ST. VINCENT, 12 ET 14.

N. B. On peut facilement et en toute sûreté, se procurer de nos Livres ou autres articles, soit par l'express, ou par la Poste. Lorsque l'on envoie le prix des effets demandés, il faut ajouter dix pour cent pour en payer le port, si l'expédition doit se faire par la Poste. 34-5

ETABLIS EN 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smillie.)

Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés. No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal. 4 mai 1870. 18s

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES

C'est le bon temps de se procurer une bonne

GLACIERE.

A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 20 pour cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée. GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Frances en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18s

DÉPOT

de la

CÉLÈBRE CHAISE

HAMAC,

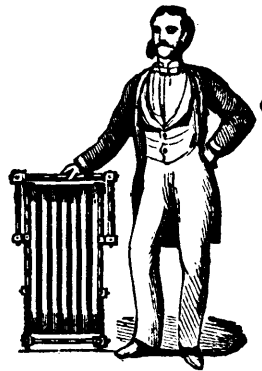
CANAPÉ, PLIANT

et

FAUTEUIL

combinés

EN UNE SEULE,



Au Bureau du DOMINION DYE WORKS, 301, rue Notre-Dame, Montréal. 43tf



DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 22 Octobre, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

BONNE NOUVELLE!

OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire, et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues. Pension sans chambres à des prix très modérés. 20s

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREO TYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES. PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 40 Centimes.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$2.50 par année. Aux États-Unis..... 3.00

Par numéro..... 5 Centimes. Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centimes la ligne 1re fois. 5 Centimes 2me &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payable d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manuscrit d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1--Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.